RECEVOIR LES RÉPONSES PARCOURSUP 2026

QUAND VAIS-JE RECEVOIR LES RÉPONSES À MES VŒUX ?

La phase principale d'admission de la session 2026 se déroule du **mardi 2 juin 2026 au jeudi 11 juillet 2026**.

A partir du mardi 2 juin 2026, vous pourrez consulter dans votre dossier Parcoursup les réponses données par les formations pour chaque vœu et sous-vœu que vous avez formulé. Vous recevez les propositions d'admission **au fur et à mesure et en continu**.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026, il vous sera demandé de **classer les vœux en attente** de la phase principale que vous souhaitez conserver.

Chaque fois qu'un candidat renonce à une ou plusieurs propositions reçues, il libère des places qui seront ensuite proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.

QUELS TYPES DE RÉPONSES PUIS-JE RECEVOIR LORS DE LA PHASE D'ADMISSION ?

Pour une formation sélective (classe prépa, BTS, BUT, écoles, Sciences Po/IEP, IFSI, EFTS, licences sélectives, etc…) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **En attente** : vous n'avez pas encore de proposition d'admission. Votre position en liste d'attente est indiquée en face du vœu, elle évoluera en fonction des places qui se libèrent
- **Non** : vous n'êtes pas classé dans cette formation. Une notification est faite dans votre dossier vous permettant de solliciter auprès du chef d'établissement des explications sur la décision prise à votre égard et sur les critères utilisés. La notification vous renseigne également sur les voies et des délais de recours possibles.

Pour une formation non sélective (licence, PPPE, parcours spécifique "accès santé" - PASS) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **Oui-si** : vous avez une proposition d'admission et la formation a estimé nécessaire que vous suiviez un parcours personnalisé avec des remises à niveau permettant de renforcer votre capacité à réussir dans la formation
- **En attente** : vous n'avez pas encore de proposition d'admission. Votre position en liste d'attente est indiquée en face du vœu, elle évoluera en fonction des places qui se libèrent *(attention à cette situation qui peut déboucher sur une absence de réponse en fin de procédure et qui correspondra dans les faits à une impossibilité d'accéder à la formation)*

Pour une formation en apprentissage :

- **Oui - retenu sous réserve de la signature d'un contrat** : cela signifie que vous devez rechercher un employeur pour signer un contrat d'apprentissage. C'est la condition pour être admis dans cette formation.
- **Non** : vous êtes refusé dans cette formation

Source : www.parcoursup.gouv.fr

QUE SIGNIFIE LA RÉPONSE « OUI-SI » ?

Cela signifie que vous êtes accepté dans la formation **à condition de suivre un parcours adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat …)**. Ce parcours vous est proposé car la commission d'admission de la formation considère que vous avez besoin de consolider ou renforcer certaines compétences nécessaires pour suivre et réussir dans la formation.

Ces dispositifs de réussite sont une véritable opportunité : c'est une aide concrète pour vous donner les atouts nécessaires pour réussir dans la formation que vous avez choisie. Dans votre dossier, en face de la proposition d'admission ou du vœu en attente "OUI-SI", le bouton "Accompagnement proposé" vous permet de consulter **la description du parcours proposé par la formation**.

En 2025, 24000 étudiants ont été inscrits dans des parcours « OUI-SI ». C'est une aide à la réussite décisive pour permettre à certains étudiants dont le profil n'est pas le plus adapté pour une formation d'y réussir tout de même.

QUE SIGNIFIE LA RÉPONSE « EN LISTE D'ATTENTE » ?

Cela signifie que le nombre de places disponibles et votre rang de classement dans la formation ne permet pas, pour l'instant, de vous faire une proposition d'admission. Vous êtes alors placé sur la « liste d'attente » de cette formation, **en attendant que des places se libèrent**.

Dans la rubrique « Admission » de votre dossier, en face de chaque vœu en attente, vous pouvez cliquer sur le bouton « Liste d'attente » pour obtenir les informations suivantes :

- Votre position dans la liste d'attente
- Le nombre total de candidats dans la liste d'attente
- Le nombre de places dans la formation
- Votre position dans le classement de la formation : ce classement correspond à l'ordre dans lequel les candidats peuvent recevoir une proposition d'admission
- La position dans le classement du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission en 2025 (lorsque l'information est disponible)
- La position du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission cette année (cet indicateur évolue tout au long de la phase d'admission)

L'ensemble de ces informations permet de comprendre et suivre l'évolution de votre situation en liste d'attente et estimer vos possibilités d'être admis.

COMMENT SUIS-JE AVERTI QUAND JE REÇOIS UNE PROPOSITION D'ADMISSION ?

Durant la phase d'admission, vous recevez plusieurs alertes dès qu'une ou plusieurs propositions d'admission arrivent dans votre dossier :

- Sur votre portable par sms
- Sur votre messagerie personnelle (une adresse mail valide est demandée au moment de la création de votre dossier sur la plateforme Parcoursup)
- Sur la messagerie de votre dossier Parcoursup

Les dossiers sont actualisés une seule fois par jour, chaque matin.

Si vous ne répondez pas, vous recevez un sms de relance le dernier jour avant que le délai expire pour vous rappeler que vous avez reçu une ou plusieurs propositions auxquelles vous devez obligatoirement répondre.
Sachez également que si vos parents ou tuteurs ont renseigné leur numéro de portable et adresse de messagerie dans votre dossier, ils recevront également ces mêmes alertes.

Source : www.parcoursup.gouv.fr